

Matières grasses laitières et non laitières avec produits végétaux et animaux: normes de commercialisation

1991/1031(CNS) - 27/05/1992 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve, dans son principe, la proposition de la Commission. Toutefois, il estime que la dénomination "beurre" devrait être exclusivement réservée aux produits obtenus à partir du lait ou de la crème dont la teneur en matières grasses est supérieure à 80%. L'avis a été adopté par 50 voix pour, 20 voix contre et 8 abstentions.